

Pour les travaux d'aménagement
de la cour de récréation des enfants
et la mise en place d'un préau.

Notre école a besoin de VOTRE AIDE

Faites **UN DON**, baissez vos impôts !



Externat Notre-Dame
Saint-Quentin



Chers parents, Chers anciens élèves, Chers amis,

Vous avez choisi l'Externat Notre-Dame pour vos enfants, ou vous connaissez et appréciez cette école, ainsi que toute la richesse de l'enseignement catholique, de sa mission éducative et des valeurs qu'elle transmet.

L'OGEC poursuit actuellement un projet d'agrandissement de l'établissement qui nécessite un lourd investissement.

Or, l'école cherche également à aménager la cour de récréation pour accueillir les élèves dans de meilleures conditions.

Ce projet nous tient réellement à cœur mais nous ne pouvons malheureusement pas financer cette dépense par nos propres moyens, et c'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

Suivant vos possibilités, votre aide financière participera à la mise en place de ce projet pour l'école.

Nous avons besoin de vous et nous vous remercions par avance de votre engagement à nos côtés.

Le Président de l'Organisme de Gestion (OGEC)
Monsieur Cédric VANHOUTTE



Le devis de notre projet

Désignation	Prix TTC
Préau	12 000 €
Aménagement	2 000 €
Mise en place d'un potager	2 500 €
Tables extérieures	3 000 €
Structure en pin pour les maternelles plus scellement	4 000 €
Peintures décoratives au sol	3 000 €
Petits matériels extérieurs	500 €
But de foot	2 000 €
Dalles Carrées pour créer un sol amortissant	1 000 €
Support trottinette	900 €
TOTAL	30 900 €

Pourquoi aménager la cour de récréation

Étymologiquement la récréation est un moment de re-création et l'espace dans laquelle cette récréation doit se pratiquer suppose un aménagement en lien avec cet objectif. Le choix de son organisation, de la gestion de ses espaces, des activités suggérées par les aménagements est donc déterminant sur le vécu qu'auront les élèves de ces temps de récréation.

L'aménagement de l'espace récréatif diminue la fréquence des accidents (de 85% selon une étude sur 10 années).

Ce qu'on attend de la cour

L'aménagement doit :

- permettre tous les types de jeux : jeux traditionnels, jeux collectifs utilisant de grands espaces (aire de défolement), jeux d'exercices moteurs (aire aménagée avec tracés, jeux de cour...), jeux calmes (aires d'isolement et de création (jeux symboliques, mathématiques, banc de bavardage, espace jardin, jeu de billes, jeux de dames, échecs ...)) ;
- inciter les enfants à mettre en oeuvre des activités nombreuses et variées en développant l'autonomie ;
- permettre l'enrichissement de l'enseignement scientifique par l'existence d'un potager ;
- permettre des pratiques mathématiques grâce à des tracés au sol ;
- permettre l'enrichissement de la langue orale par des échanges ;
- favoriser l'éducation à la citoyenneté, le respect des espaces, du petit matériel et la responsabilisation de chacun ;

Objectifs et démarche de projet

Cet aménagement extérieur participe au vivre ensemble et au bien-être en sollicitant des savoirs opératoires, méthodologiques et décisionnels, en améliorant des conduites motrices.

Effets attendus

L'aménagement de la cour permettra de renforcer des compétences acquises lors des activités d'enseignement, de diminuer la violence lors des temps de récréation, de développer des compétences du vivre ensemble. Cela sera vécu dans un espace sécurisé et varié.

Evaluation des besoins avec les élèves

Les constats des besoins et le travail d'aménagement de la cour se fait en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, les élèves, les enseignantes, le personnel OGEC, les membres de l'OGEC et de l'APEL. L'implication des élèves à la base du projet et dans les propositions d'aménagements (désirs exprimés, dessins, apprentissage du risque, esthétisme ...) est le gage d'appropriation du projet et donc de sa pérennité.

Bulletin de soutien

J'aide l'Externat Notre-Dame de Saint-Quentin
et je participe aux travaux d'aménagement et équipement de la cour.

Nom : Prénom :

Raison Sociale :

N° de SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je fais un don de : 20 € 50 € 100 €

150 € 200 €

(autre somme).....€

Attention, le chèque est à adresser à l'école mais il doit être établi impérativement à l'ordre de la Fondation Saint Matthieu Aisne qui établira un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier des déductions d'impôts (66% pour un don d'un particulier et 60% pour une entreprise).

CONTACT

Madame Isabelle BARBARE, Chef d'établissement de l'Externat Notre-Dame
2 Rue des Plates Pierres – 02100 Saint-Quentin

Tél. : 09 71 22 79 17